



PARCOURS

INNOVATION

« **Nous accompagnons vos innovations pour la filière viticole!** »

Un **parcours pour vous**, entreprises privées et apporteurs de solutions du public, pour **tester vos solutions** sur le terrain, pour **entrer en contact avec vos premiers clients** viticulteurs-testeurs, pour **vous aider à maturer vos innovations** et **vous impulser dans le marché viti-vinicole.**



Pourquoi ce parcours ?



Pour faire face aux dépérissements de la vigne, le PNDV lance la **première promotion de son parcours innovation**. Ce parcours vise à **favoriser le développement de solutions** destinées à être **commercialisées**, portées par des acteurs publics ou privés de **tout secteur d'activité afin de répondre aux nouveaux enjeux auxquels le vignoble fait face** (aléas climatiques, pathogènes, baisse des rendements, etc.).

Qu'est-ce que c'est ?

Le parcours innovation du PNDV c'est :

- 

Un soutien technique* pour tester vos solutions sur le terrain, dans les bassins viticoles français (accès à un vaste réseau de parcelles d'expérimentation issues de plusieurs bassins viticoles (domaines, viticulteurs, parcelles d'expérimentations), mise à disposition de techniciens et d'experts des thématiques, de dispositifs expérimentaux, etc.) ;
- 

Un accompagnement vers la mise sur le marché des solutions proposées notamment par la mise en relation avec des **viticulteurs testeurs**, pour un retour technique et commercial ;
- 

Un accélérateur de développement technique et de **chiffre d'affaires**.

** Accompagnement non-financier mais mise à disposition de ressources et de compétences.*





Pourquoi y participer ?

Une occasion unique **d'aider à propulser votre solution** sur le marché viti-vinicole...

...et d'obtenir un **label gage de qualité et d'excellence** dans la communauté viti-vinicole.

Comment y participer ?

Candidatures à déposer sur le site internet du PNDV :

<https://www.plan-deperissement-vigne.fr/>

Sélection des projets sur la base du potentiel économique, du potentiel technique,

Audition auprès d'un jury d'experts de l'innovation et du secteur viti-vinicole entre juin et juillet 2024.

Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter via notre formulaire de contact, pour préciser ensemble comment le parcours pourrait vous accompagner !

Qui sommes-nous ?

Le Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV) est conduit, en collaboration avec l'Etat, par les interprofessions représentant la **filière viti-vinicole, une filière forte et dynamique** en France.